

**Province de Québec  
Comté de Labelle  
Municipalité de Nominique**

Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2015 la salle du conseil « J.-Anthime-Lalande », à dix-neuf heures trente, à laquelle séance étaient présents(es) :

Monsieur le conseiller :	Gaétan Lacelle
Monsieur le conseiller :	Sylvain Gélinas
Madame la conseillère :	Chantal Thérien
Monsieur le conseiller :	Ignace Denuette
Madame la conseillère :	Nathalie Auger
Madame la conseillère :	Carole Tremblay

formant quorum sous la présidence de :  
Monsieur le maire Georges Décarie

Monsieur Robert Charette, directeur général par intérim, était également présent.

## **ORDRE DU JOUR**

### **1. ADMINISTRATION**

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 mai 2015 et de la séance extraordinaire du 26 mai 2015
- 1.3 Autorisation de paiement des comptes de mai 2015
- 1.4 Assises annuelles de la Fédération québécoise des municipalités
- 1.5 Annulation de l'abonnement à Shaw direct
- 1.6 Annulation du forfait pour le téléphone satellite
- 1.7 Appui à la Ville de Rivière-Rouge – projet de changement de nom de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge
- 1.8 Entériner l'avis disciplinaire de l'employé numéro 20-0530

### **2. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 2.1 Tournoi de golf-bénéfice de la Sûreté du Québec, MRC d'Antoine-Labelle
- 2.2 Projet construction de la caserne, certificat d'acceptation provisoire des travaux
- 2.3 Autorisation du paiement partiel numéro 8 à Construction Raynald Tisseur inc., construction de la caserne incendie

### **3 TRANSPORTS**

- 3.1 Avis de motion, règlement modifiant le règlement numéro 2008-317 concernant la circulation et le stationnement

### **4 HYGIÈNE DU MILIEU**

### **5. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

- 5.1 Nomination de membres du Comité consultatif en environnement
- 5.2 Entente avec la MRC d'Antoine-Labelle relative à la réalisation des travaux en matière d'aménagement, d'urbanisme et de géomatique pour la période 2016 à 2018
- 5.3 Démolition des bâtiments au 2063 chemin des Mésanges (matricule 1739-74-4010)
- 5.4 Demande de PIIA, matricule 1739-99-7218
- 5.5
- 5.6 Achat d'une chaloupe pour le Service de l'urbanisme

### **6. LOISIRS ET CULTURE**

- 6.1 Aide financière au Marathon Desjardins de la Vallée de la Rouge
- 6.2 Aide financière à l'organisme La Nature au Renouveau
- 6.3 Entente de partenariat avec le Comité des gares, ajout de l'annexe 1 pour la gestion du Hameau de la gare
- 6.4 Embauche d'un sauveteur

**7. DÉPÔT DES RAPPORTS**

- 7.1 Service de la prévention des incendies
- 7.2 Service des travaux publics
- 7.3 Service de l'urbanisme
- 7.4 Service des loisirs

**8. INFORMATION DES ÉLUS**

**9. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**Résolution 2015.06.136**  
**Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SYLVAIN GÉLINAS

ET RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté en retirant l'item 5.5.

ADOPTÉE

**Résolution 2015.06.137**  
**Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 mai 2015 et de la séance extraordinaire du 26 mai 2015**

Les membres du conseil ayant pris connaissance des procès-verbaux;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CAROLE TREMBLAY

ET RÉSOLU d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 mai 2015 et de la séance extraordinaire du 26 mai 2015, tels que présentés.

ADOPTÉE

**Résolution 2015.06.138**  
**Autorisation de paiement des comptes du mois de mai 2015**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR IGNACE DENUTTE

ET RÉSOLU :

- d'autoriser le paiement des comptes du mois de mai 2015 selon
    - la liste des chèques totalisant 784 422,38 \$
    - les prélèvements totalisant 8 831,18 \$
    - le remboursement – intérêts, emprunts 38 139,90 \$
- Pour un GRAND TOTAL de 831 393,46 \$

ADOPTÉE

**Résolution 2015.06.139**  
**Assises annuelles de la Fédération québécoise des municipalités**

CONSIDÉRANT que les assises annuelles de la Fédération québécoise des municipalités se tiendront les 24, 25 et 26 septembre 2015 au Centre des congrès de Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR GAÉTAN LACELLE

ET RÉSOLU d'autoriser le maire monsieur Georges Décarie, la conseillère madame Carole Tremblay et le conseiller monsieur Ignace Denutte à assister aux assises annuelles de la Fédération québécoise des municipalités, les 24, 25 et 26 septembre 2015, à Québec;

Les frais d'inscription, d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge de la Municipalité.

ADOPTÉE

**Résolution 2015.06.140**  
**Annulation de l'abonnement à Shaw direct**

CONSIDÉRANT que la Municipalité est abonnée à Shaw Direct et que cet abonnement n'est plus pertinent;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME NATHALIE AUGER

ET RÉSOLU d'annuler l'abonnement de la municipalité de Nominigüe à Shaw Direct et ce, à compter des présentes.

ADOPTÉE

**Résolution 2015.06.141**  
**Annulation du forfait pour le téléphone satellite**

CONSIDÉRANT que la Municipalité possède un téléphone satellite avec un forfait mensuel payable à Globalstar;

CONSIDÉRANT que le téléphone n'est pas utilisé;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CHANTAL THÉRIEN

ET RÉSOLU d'annuler le forfait mensuel de Globalstar pour l'utilisation du téléphone satellite et ce, à compter des présentes.

ADOPTÉE

**Résolution 2015.06.142**  
**Appui à la Ville de Rivière-Rouge – projet de changement de nom de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, par sa résolution 2014-12-298, adoptée le 9 décembre 2014, a adressé une demande au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire aux fins de changer son nom pour « Municipalité de la Rouge » et ce, en vertu des articles 16 et suivants de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., chapitre O-9) et selon la procédure établie par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

CONSIDÉRANT que ce changement de nom s'inscrit dans la stratégie de développement que la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge veut se doter;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge est située dans la MRC d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT qu'il existe déjà une municipalité située dans la MRC d'Antoine-Labelle, qui se nomme « Ville de Rivière-Rouge », en référence à la rivière Rouge qui passe en plein centre-ville et qui longe la piste cyclable le P'tit Train du Nord;

CONSIDÉRANT que les municipalités situées dans la Vallée de la Rouge dans les Laurentides, soit en partie dans la MRC d'Antoine-Labelle et en partie dans la MRC des Laurentides, sont régulièrement surnommées « les Municipalités de la Rouge » dans les journaux et dans diverses correspondances officielles;

CONSIDÉRANT que la majorité de la rivière Rouge se situe dans la MRC d'Antoine-Labelle et dans la MRC des Laurentides, d'où l'appellation de « la région de la Vallée de la Rouge »

CONSIDÉRANT que la caisse Desjardins située sur le territoire se nomme « Desjardins, caisse de la Rouge »;

CONSIDÉRANT que la MRC d'Argenteuil et la MRC d'Antoine-Labelle sont situées dans la même région administrative, soit des Laurentides;

CONSIDÉRANT que l'appellation similaire de deux municipalités dans la même région administrative pourrait porter à confusion;

CONSIDÉRANT que la Ville de Rivière-Rouge a adopté la résolution numéro 199/04-05-15, exprimant son opposition à la nouvelle nomination que la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge désire se donner en raison de la confusion que le nouveau nom choisi « municipalité de la Rouge » pourrait causer;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CHANTAL THÉRIEN

ET RÉSOLU d'appuyer la Ville de Rivière-Rouge dans ses démarches relatives à la demande de changement de nom de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge pour « municipalité de la Rouge »;

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, au secrétaire de la Commission de toponymie, à la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, au député de Labelle et au député d'Argenteuil.

ADOPTÉE

**Résolution 2015.06.143**

**Entériner l'avis disciplinaire de l'employé numéro 20-0530**

CONSIDÉRANT l'avis disciplinaire imposé par le directeur général par intérim à l'employé numéro 20-0530;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR GAÉTAN LACELLE

ET RÉSOLU d'entériner l'avis disciplinaire donné à l'employé numéro 20-0530 par le directeur général par intérim tel qu'expliqué dans la lettre du 28 mai 2015.

ADOPTÉE

**Résolution 2015.06.144**

**Tournoi de golf-bénéfice de la Sûreté du Québec, MRC d'Antoine-Labelle**

CONSIDÉRANT la tenue d'un tournoi de golf-bénéfice organisé par la Sûreté du Québec, poste de la MRC d'Antoine-Labelle, le 15 juillet 2015 au Club et hôtel du Golf à Nominique;

CONSIDÉRANT que les fonds recueillis seront remis à l'Association des parents d'enfants handicapés des Hautes-Laurentides;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SYLVAIN GÉLINAS

ET RÉSOLU d'acheter :

- deux (2) billets pour le tournoi, incluant le souper, au coût de cent vingt dollars (120 \$) le billet; et
- quatre (4) billets pour le souper seulement au coût de quarante dollars (40 \$) chacun,

pour un montant total de quatre cents dollars (400 \$).

ADOPTÉE

**Résolution 2015.06.145**

**Projet construction de la caserne, certificat d'acceptation provisoire des travaux**

CONSIDÉRANT le contrat octroyé à Construction Raynald Tisseur inc. pour la construction d'une nouvelle caserne de pompiers;

CONSIDÉRANT l'état d'avancement des travaux, il y a lieu de procéder à l'acceptation provisoire de ceux-ci;

CONSIDÉRANT les recommandations de monsieur Pierre-Luc Beauregard, architecte, à cet effet.

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME NATHALIE AUGER

ET RÉSOLU de procéder à l'acceptation provisoire des travaux de construction de la caserne, en date du 28 mai 2015.

ADOPTÉE

**Résolution 2015.06.146**

**Autorisation du paiement partiel numéro 8 à Construction Raynald Tisseur inc., construction de la caserne incendie**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a octroyé un contrat en vue de construire la nouvelle caserne incendie;

CONSIDÉRANT la demande de paiement partiel numéro 8 présentée par l'entrepreneur, Construction Raynald Tisseur inc., pour les travaux exécutés;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR IGNACE DENUTTE

ET RÉSOLU d'autoriser le directeur général par intérim, ou son remplaçant, à effectuer un paiement partiel, selon la demande numéro 8, à Construction Raynald Tisseur inc., au montant n'excédant pas cinquante-huit mille trois cent quatre-vingt-quatre dollars et quatre-vingt-treize cents (58 384,93 \$), plus les taxes applicables, et ce, dès réception de la recommandation à cet effet de monsieur Pierre-Luc Beauregard, architecte.

ADOPTÉE

**Avis de motion, règlement modifiant le règlement numéro 2008-317 concernant la circulation et le stationnement**

MONSIEUR IGNACE DENUTTE donne avis de motion de la présentation lors d'une prochaine séance d'un règlement modifiant l'annexe « R » Limite de vitesse, du règlement numéro 2008-317 concernant la circulation et le stationnement.

**Résolution 2015.06.147**

**Nomination de membres du Comité consultatif en environnement**

CONSIDÉRANT que le mandat de deux membres du Comité consultatif en environnement est à échéance;

CONSIDÉRANT l'intérêt de madame Janie Larivière à ce que son mandat soit reconduit;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CAROLE TREMBLAY

ET RÉSOLU de renouveler le mandat de madame Janie Larivière et de nommer monsieur Guy Dagenais, à titre de représentants occupants d'immeuble, pour siéger au Comité consultatif en environnement, pour un terme de deux ans, à compter des présentes.

ADOPTÉE

**Résolution 2015.06.148**

**Entente avec la MRC d'Antoine-Labelle relative à la réalisation des travaux en matière d'aménagement, d'urbanisme et de géomatique pour la période 2016 à 2018**

CONSIDÉRANT l'entente proposée par la MRC d'Antoine-Labelle relative à la réalisation de travaux en matière d'aménagement, d'urbanisme et de géomatique pour la période 2016-2018 entre les municipalités de Chute-Saint-Philippe, Ferme-Neuve, Kiamika, Lac-des-Écorces, Lac-du-Cerf, Lac-Saguay, Lac-Saint-Paul, La Macaza, L'Ascension, Mont-Laurier, Mont-Saint-Michel, Nominique, Notre-Dame-de-Pontmain, Notre-Dame-du-Laus, Rivière-Rouge, Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, Sainte-Anne-du-Lac et la MRC d'Antoine-Labelle;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR GAÉTAN LACELLE

ET RÉSOLU :

D'accepter l'entente relative à la réalisation de travaux en matière d'aménagement, d'urbanisme et de géomatique pour la période de 2016 à 2018.

D'autoriser le maire et le directeur général, ou leur remplaçant, à signer, pour et au nom de la municipalité de Nominique, ladite entente.

ADOPTÉE

**Résolution 2015.06.149**

**Démolition des bâtiments au 2063 chemin des Mésanges (matricule 1739-74-4010)**

CONSIDÉRANT le jugement rendu le 6 mai 2014, ordonnant la démolition de tous les bâtiments situés au 2063 chemin des Mésanges (matricule 1739-74-4010), au plus tard le 13 juillet 2014;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, malgré les avis de la Municipalité, le propriétaire n'a toujours pas procédé aux travaux de démolition;

CONSIDÉRANT les prix obtenus pour la démolition des bâtiments;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CHANTAL THÉRIEN

ET RÉSOLU de mandater Recyclage Jorg inc. à effectuer les travaux de démolition sur les bâtiments situés au 2063, chemin des Mésanges, identifiés bâtiment 1 et bâtiment 2 à son offre de service du 7 mai 2015. Les travaux comprennent la démolition, la disposition des débris et matériaux ainsi que rendre les lieux sécuritaires, le tout pour un montant n'excédant pas cinq mille dollars (5 000 \$), plus les taxes applicables.

D'autoriser une affectation du surplus accumulé pour en défrayer la dépense.

Tous les frais reliés aux travaux de démolition sont à la charge du propriétaire.

ADOPTÉE

**Résolution 2015.06.150**

**Demande de PIIA, matricule 1739-99-7218**

CONSIDÉRANT la demande de conformité au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour le projet de construction de deux bâtiments accessoires dont l'un d'une grandeur de 20 pieds par 10 pieds et l'autre de 12 pieds par 10 pieds, près du terrain de balle, sur le terrain de la Municipalité;

CONSIDÉRANT les recommandations des membres du Comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée du 6 mai 2015;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SYLVAIN GÉLINAS

ET RÉSOLU d'approuver la demande de PIIA pour la construction de deux bâtiments accessoires en périphérie du terrain de balle, tel que présenté au Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE

**Résolution 2015.05.151**  
**Achat d'une chaloupe pour le Service de l'urbanisme**

CONSIDÉRANT que la Municipalité possède actuellement une chaloupe pour les Services des incendies et de l'urbanisme et bientôt le Service des premiers répondants;

CONSIDÉRANT que le conseil est d'avis que les Services des incendies et des premiers répondants devraient avoir une embarcation disponible en tout temps, advenant une urgence;

CONSIDÉRANT les besoins du Service de l'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME NATHALIE AUGER

ET RÉSOLU d'autoriser le directeur du Service de l'urbanisme ou son remplaçant, à procéder à l'achat d'une chaloupe, d'une remorque et d'un moteur, le tout pour un montant n'excédant pas trois mille dollars (3 000 \$), plus les taxes applicables.

D'autoriser le directeur du Service de l'urbanisme, ou son remplaçant, à signer pour au nom de la Municipalité, tout document nécessaire à la transaction.

D'autoriser une affectation du surplus pour en défrayer les coûts.

ADOPTÉE

**Résolution 2015.06.152**  
**Aide financière au Marathon Desjardins de la Vallée de la Rouge**

CONSIDÉRANT que la 4<sup>e</sup> édition du Marathon Desjardins de la Vallée de la Rouge se tiendra le dimanche 11 octobre prochain dans les municipalités de Rivière-Rouge et de Nominingue, organisé en collaboration avec Plein air Haute-Rouge;

CONSIDÉRANT que le conseil encourage les saines habitudes de vie par, entre autres, la pratique de l'exercice physique;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CAROLE TREMBLAY

ET RÉSOLU d'accorder une aide financière de deux mille dollars (2 000 \$) versée à l'organisme Plein air Haute-Rouge, pour le Marathon Desjardins de la Vallée de la Rouge.

ADOPTÉE

**Résolution 2015.06.153**  
**Aide financière à l'organisme La Nature au Renouveau**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de l'organisme La Nature au Renouveau;

CONSIDÉRANT l'entente de partenariat avec l'organisme La Nature au Renouveau pour certaines activités au Parc Le Renouveau;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CHANTAL THÉRIEN

ET RÉSOLU d'accorder une aide financière de mille dollars (1 000 \$) à l'organisme Nature au Renouveau pour leur budget de fonctionnement et leurs activités annuelles 2015.

ADOPTÉE

**Résolution 2015.06.154**

**Entente de partenariat avec le Comité des gares, ajout de l'annexe 1 pour la gestion du Hameau de la gare**

CONSIDÉRANT la mise en place, en 2014, du projet Hameau de la Gare, constitué de maisonnettes et d'une gloriette;

CONSIDÉRANT que ces bâtiments ont été érigés sur un terrain appartenant à la Municipalité, et qu'en conséquence, il y a lieu de prévoir une entente à cet effet;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR GAÉTAN LACELLE

ET RÉSOLU d'autoriser le maire et le directeur général par intérim, ou leur remplaçant, à signer, pour et au nom de la Municipalité, le projet d'entente à intervenir avec le Comité des gares, relativement à la gestion du Hameau de la Gare.

ADOPTÉE

**Résolution 2015.06.155**

**Embauche d'un sauveteur**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a besoin de personnel pour combler certains postes, principalement lors de la saison estivale et que cette dernière se préoccupe d'offrir aux jeunes étudiants une expérience de travail enrichissante;

CONSIDÉRANT les offres d'emploi parues dans le bulletin municipal et le journal l'Information du Nord, Vallée de la Rouge;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR SYLVAIN GÉLINAS

ET RÉSOLU d'embaucher madame Marcelyne Roquebrune à titre de sauveteur de plage, pour la saison estivale 2015, selon les dispositions de la convention collective en vigueur à la Municipalité. Le tout conditionnel à ce que madame Roquebrune détienne le certificat de sauveteur requis.

ADOPTÉE

**Dépôt des rapports**

**Service de la prévention des incendies**

[Dépôt du rapport mensuel de mai 2015 des statistiques de l'année en cours concernant les interventions du Service de la prévention des incendies.](#)

**Service des travaux publics**

[Dépôt du rapport des travaux effectués en mai 2015 par le Service des travaux publics.](#)

[Dépôt du rapport relatif à la qualité de l'eau potable et les équipements de l'usine d'eau potable durant le mois de mai 2015.](#)



**Service de l'urbanisme**

[Dépôt du rapport du Service de l'urbanisme concernant les permis émis pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 2015.](#)

**Service des loisirs**

[Dépôt du rapport du travail effectué durant le mois de mai 2015, par le Service des loisirs.](#)

[Dépôt du rapport de la responsable de la bibliothèque, incluant les statistiques.](#)

**Résolution 2015.06.156  
Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CHANTAL THÉRIEN

ET RÉSOLU que la séance soit levée.

ADOPTÉE

---

Georges Décarie  
Maire

---

Robert Charette  
Directeur général par intérim

**Certificat de crédit # 2015-06**

Je, soussigné, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour couvrir le montant des dépenses autorisées par le conseil municipal de Nomingue aux termes des résolutions adoptées lors de la séance du huit juin deux mille quinze (8 juin 2015).

À Nomingue, ce huitième jour de juin 2015.

---

Robert Charette  
Directeur général par intérim

*Veillez noter que ce procès-verbal sera déclaré conforme lors d'une séance ultérieure du conseil municipal.*